Solupast D Solvant

Fiche d'information technique

1l / N° d'art. 120202000 / EAN 4007954 20232 6
6l / N° d'art. 120204000 / EAN 4007954202340



Dissout rapidement et de manière fiable les résidus de revêtements de sol et de colles à dispersion ou à base de résine synthétique. Élimine les taches séchées des peintures à dispersion, des vernis à base de résine synthétique et des vernis acryliques. Nettoie les outils encrassés et les pinceaux durs en poils naturels.

- Formule gel
- très efficace
- contient un solvant sans aromates

Champ d'application

Solupast D élimine rapidement et sûrement les restes de revêtements de sol, de colle et les taches de peinture - idéal pour les outils, les pinceaux et les rénovations.

Traitement

Résidus de revêtements de sol et de colle : Appliquer Solupast D à saturation avec un pinceau ou un rouleau résistant aux solvants et laisser agir 15 à 60 minutes selon la colle. Retirer la couche de colle dissoute à l'aide d'une spatule. Répéter l'opération si nécessaire. Rincer soigneusement la surface à l'eau et éventuellement au produit vaisselle et laisser sécher complètement. Taches de peinture et de vernis séchées : laisser agir Solupast D pendant env. 10 - 30 minutes et dissoudre la tache en frottant avec un chiffon. Rincer soigneusement à l'eau. Nettoyage : faire tremper les pinceaux durs en poils naturels dans Solupast D dans un verre ou un récipient métallique et les laver après avoir laissé agir suffisamment longtemps. Tremper les petites pièces métalliques dans Solupast D, enduire les grandes pièces métalliques et rincer également à l'eau.

Stockage

Conserver les récipients bien fermés, à l'abri des enfants et au frais, mais à l'abri du gel.

Remarques

Solupast D est retardé à l'évaporation, c'est pourquoi de longues durées d'action sont possibles sans application répétée. Solupast D est un gel thixotrope et peut également être appliqué sur des surfaces verticales. Les matières plastiques non résistantes aux solvants et l'asphalte coulé peuvent être attaqués. Avant l'application, vérifier la compatibilité de la surface à un endroit peu visible. Ne pas utiliser Solupast D sur des supports absorbants (par ex. chape en ciment). Traiter les surfaces plus importantes par sections de 0,5 m² maximum ; veiller à un bon passage de l'air. Avant de procéder à des travaux ultérieurs ou à la pose d'un nouveau revêtement de sol, laisser sécher complètement le support et bien aérer la pièce. Ne recycler que les emballages vidés de leur contenu. Les restes de matériaux séchés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères ou comme déchets de chantier. Code déchet EWC n° 08 04 12.

Baufan Bauchemie Leipzig GmbH ■ 19, rue Ludwig-Hupfeld ■ 04178 Leipzig ■ Téléphone +49 (0)341 44655-0 ■ E-mail info@baufan.de ■ www.baufan.com

Remarque:
Toutes les informations et données mentionnées dans cette fiche technique sont basées sur notre expérience pratique et sur des tests en laboratoire et correspondent à l'état actuel de la technique. Elles servent toutefois uniquement de directive générale et ne constituent pas une garantie pour des propriétés ou des performances spécifiques. Les conditions de stockage, de transport et d'utilisation des produits échappant à notre contrôle, aucune responsabilité juridique ne peut être déduite des informations présentées ici. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu dans les conditions spécifiques du site ou du projet.